



**BARÈME MUTATION
ACTE TROIS
À LIRE ET À CONSERVER**

1 1

**PARENTHÈSE
MÔME AILLAUD**
Une association citoyenne

1 4

**PARENTHÈSE
« DIBRI-DANI »**
Échange de savoir



NOURRIR LES ANIMAUX ERRANTS ?

JETER VOS ORDURES PAR LES FENÊTRES ?



CELA ATTIRE AUSSI LES NUISIBLES !

L'ESPACE CHEVREUL: LE LIEU DE TOUS VOS ÉVÉNEMENTS



SÉMINAIRES ▶ CONGRÈS ▶ COLLOQUES ▶ RÉUNIONS DE TRAVAIL
COCKTAILS ▶ RÉCEPTIONS

Un espace modulable au service des entreprises
comme des particuliers.

Près de 2500 m² de surface disponible :

- ▶ une grande salle de 1400 m²
- ▶ quatre petites salles de 125, 115 et 80 m²

Chacune dispose d'un office
pour préparer cocktails ou repas.

Espace
Chevreul

97 à 109, avenue de la Liberté
92000 NANTERRE

CONTACT

01 47 25 92 36

chevreul@semna.fr

semna

Au cœur de notre métier, la ville.

INFRACOM : 01 44 17 10 10

SAVELYS

GDF SUEZ

Entretien et Dépannage de votre Chauffage

Entretien - Dépannage Chauffage

GAZ, FIOUL, ÉLECTRICITÉ

Toutes Marques

DIRECTION RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE

ZAC de la Montjoie - 1, rue de la Justice

93210 SAINT-DENIS LA PLAINE

Tél. Direction : 01 49 46 58 50

Fax : 01 49 17 59 29

Tél. Commercial : 01 49 46 58 65

Fax : 01 49 17 59 29



La nouvelle résidence Hoche-Doucet au Chemin de l'Ile

EN VUE

"Respect de l'autre, partage et solidarité"



« Nanterre fait la révolution »

(Libération – 9 juin)

« Nanterre met le cap sur l'Euroligue »

(Le Monde – 10 juin)

« Nanterre comme dans un rêve »

(Sports.fr – 8 juin)

« Nanterre, quelle affaire ! »

(L'union 10 juin)

0n pourrait ainsi remplir des pages de citations d'articles, de commentaires parus dans la presse, diffusés sur les télévisions et les radios qui saluent l'exploit des basketballeurs Nanterriens sacrés champions de France le 8 juin dernier au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. Comment mieux exprimer le sens profond de ce succès que le Président de la JSF Nanterre, Jean Donnadiou : « *Je pense qu'il y a énormément de gens qui ont découvert que dans le sport professionnel, il pouvait exister un club comme le nôtre, des gens tout à fait ordinaires qui arrivent à réussir sans que ce soit le fric et que le fric. Je pense qu'on a apporté une énorme bouffée d'air au sein d'une grande frange du sport français. Il faut mettre l'homme au centre du projet* ». On respire effectivement un peu mieux lorsque le sport sort du « bling-bling » et que le principal objectif est de réussir une aventure collective dont le but ne soit pas l'accumulation maximum d'argent. Adressons un nouveau grand bravo à nos basketballeurs et formons le vœu qu'ils aient ouvert la voie à d'autres clubs à petit budget afin qu'un jour on ne puisse plus dire comme raillait Coluche : « le sport pourrit l'argent... ».

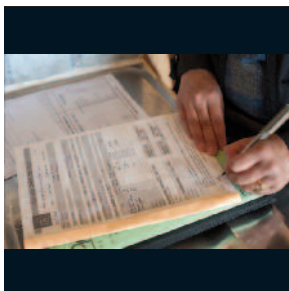
N°36



06

À votre service CET ÉTÉ À NANTERRE

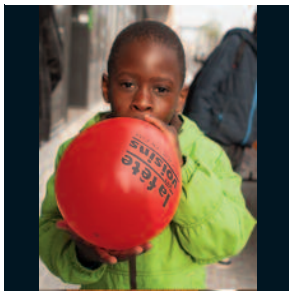
Il y en a pour tous les goûts !



09

Mode d'emploi BARÈME MUTATION ACTE III

À lire et à conserver



16

Parenthèse FÊTE DES VOISINS

Des moments de convivialité...



20

Parenthèse LE PLAN CANICULE

Se faire connaître pour être protégé.

Bulletin de l'OMHLM de la ville de Nanterre • N° ISSN 125-5622 • 93, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 25 66 66 • Fax 01 47 21 77 70 • E.mail : siege@ophlm-nanterre.fr

Directeur de la publication : Pierre-Hugues Lorientac'h • **Rédacteur en chef** : Gilbert Loriguet • **Rédacteur en chef Adjoint** : Sonia Marcelle • **Maquette** : Guy Chaillou

Photographies : Olivier Perrot • **Publicité** : HSP Tél. : 01 55 69 31 00 • **Imprimerie** : L.N.I. Gennevilliers 92635 CEDEX

Tirage : 11 000 exemplaires • **Distribution gratuite.**



Éditorial



L'Office vient de livrer une nouvelle résidence, dans l'éco-quartier Hoche, au Chemin de l'Île, de cinquante logements. Au cours du dernier trimestre de cette année s'ajouteront les soixante et un de la terrasse 10 dans le quartier Préfecture.

Il apporte ainsi une solution logement de qualité originale, économe d'énergie et idéalement située sur le plan géographique: transports en commun (RER, Bus), proximité des autoroutes A86 et A14, du parc départemental qui longe la Seine.

Les premiers locataires viennent d'y emménager. C'est une grande satisfaction pour l'Office de pouvoir contribuer à répondre à la demande de familles de Nanterriens qui vivent déjà dans la ville ou qui le deviennent parce qu'ils y travaillent. Cette satisfaction ne dissipe pas l'inquiétude qu'il éprouve par ailleurs: la chute brutale dès 2013 des subventions d'État indispensables à la construction.

La DRHIL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) vient en effet de l'informer que celles-ci baisseraient d'environ 70 % pour 2013!

Parallèlement, le nouveau dispositif de mutualisation des fonds propres mis en place par la Ministre du Logement, Cécile DUFLOT, qui remplace l'impôt APPARU, alourdit la facture de 200 000 € pour l'Office (600 000 € en 2013 au lieu de 400 000 € en 2012). Ainsi la TVA versée par l'Office sera plus importante que les subventions reçues.

Autrement dit, ce n'est plus l'État, qui assumera son devoir de solidarité nationale en finançant la construction du logement social, mais les locataires du logement social qui financeront l'État! On peut se demander, dans ces conditions, comment l'Office va pouvoir continuer à construire pour répondre aux besoins de logements des Nanterriens?

Heureusement, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Réjouissons-nous de « notre victoire » avec les basketteurs qui ont ramené la coupe de France le samedi 6 juin. C'est un peu notre victoire en effet, les champions ne sont-ils pas locataires d'un immeuble à loyer intermédiaire (PLI) avenue Félix Faure à deux pas de la Boule? Ces grands sportifs donnent une belle image de notre ville qui ne se réduit pas aux caricatures qu'on peut en faire à l'occasion de quelques faits divers liés à des actes de délinquance.

Enfin, les beaux jours arrivent doucement, après des semaines de grisaille, de froid et de pluie. Plein de choses sont programmées pour ceux qui resteront ou visiteront Nanterre dans la période des congés d'été. « Cité-mag » s'en fait l'écho dans ce numéro de juin. Alors, profitez-en!

Pierre-Hugues LORLÉAC'H
Directeur Général





▲ Nanterre plage au mois de juillet Stade Gabriel-Péri

CET ÉTÉ À NANTERRE



IL Y EN A POUR
TOUS LES
GOÛTS !



Théâtre, musique, danse, arts de la rue... Toutes ces disciplines se retrouvent à Paris et hors Paris du 14 juillet au 11 août. Ce festival, qui vous emmène en voyage à travers le monde, s'invite à Nanterre avec 4 représentations de 3 spectacles gratuits, en plein air.

Laissez-vous embarquer !

EN PARTENARIAT AVEC LE FESTIVAL PARIS QUARTIER D'ÉTÉ - www.quartierdete.com

- **Mardi 16 juillet 2013 à 19h30**

Mamela Nyamza, Hatched

Spectacle de danse, Afrique du Sud (Cape Town) - (durée : 45 mn)

Quartier Parc Sud - 7 Allée des Demoiselles d'Avignon

Comment devient-on une femme en Afrique du Sud... Et ailleurs ? Comment trouver et préserver son identité par-delà les coutumes, les rituels du mariage, les usages domestiques ? Accompagnée sur scène par son fils de 13 ans, la danseuse et chorégraphe Mamela Nyamza

explore le parcours qui mène aux plus précieuses indépendances.

Mamela Nyamza est une danseuse sud-africaine qui n'a encore jamais été invitée en France. L'équipe du festival Paris Quartier d'été a été touchée par la force et la grâce de son discours et de sa danse, qu'elle partage avec son fils, sur scène.

«Hatched » explore le passage à l'âge



adulte d'une petite fille façonnée par son système de valeurs culturelles. Cette pièce chorégraphique veut évoquer des questions très intimes et complexes concernant la culture, la tradition et l'évolution de la sexualité d'une femme au sein des rites et des rituels du mariage, jusqu'à ce qu'elle découvre sa vraie identité.

Liens Internet :

<http://vimeo.com/22395867>

interview : "Just sharing my personal story" : I Am Woman Episode 2, Season 2 - Mamela Nyamza

• **Mardi 23 juillet 2013 à 19h30**

Noreum Machi - The K-Wind

Ensemble de musique (5 musiciens), Corée (Séoul) - (durée : 1h10)

Quartier Chemin de l'Île - Jardin des Acacias (près du gymnase Voltaire) (précédé d'une déambulation qui pourrait partir du centre social des Acacias).

Puissance des percussions, acrobaties vertigineuses, énergie sans limite... Mené par le virtuose Ju-Hong Kim, le groupe Noreum Machi a su porter la vigueur joyeuse des joutes paysannes coréennes sur les scènes du monde entier et sortir les célébrations chamaniques des ghettos du folklore.

Maîtres de la tradition mais perméables aux changements de leur époque, ils se sont imposés auprès d'une jeunesse coréenne shootée à la pop music et ont su également conquérir un public occidental pas toujours réceptif aux subtilités des musiques asiatiques. Conciliant l'authenticité de la tradition, la fougue du spectaculaire et le vif tempo de la Corée du XXI^e siècle, ils sont les interprètes par excellence du samul nori, qu'ils donnent à voir et à sentir.

Noreum Machi est un des ensembles de percussions les plus renommés de Corée mêlant chant, danse, musique, et costumes colorés. Noreum Machi donne un nouveau souffle au genre traditionnel du Samulnori, à l'origine, musique rituelle de la campagne, accompagnée de danses et d'acrobaties. Cet ensemble de grande qualité, pour la première fois en région parisienne, s'inscrit dans notre volonté de faire découvrir des ensembles de percussions du monde entier, après la mise en œuvre d'ateliers de steel band, de percussions africaines et d'un stage de découverte du gamelan.

lien vidéo : <https://vimeo.com/61874267>

mot de passe: festival2013

• **Mardi 30 juillet 2013 à 17h30 et à 19h30**

José Florez, La divina fatalidad de las cosas (duo avec Beatriz Velez)

Spectacle de danse, Colombie (Medellin) - (durée 40 mn env.)

Quartier Petit-Nanterre - Terrain d'évolution place de Strasbourg

À nu, à cru, à vif... Appelez ça comme vous le voulez, comme vous le pouvez. Une chose est sûre : quand José Florez danse, c'est sans garde-fou et pas pour faire joli, c'est une question de vie et de mort. Élevé dans la violence des rues de Medellín, il a trouvé dans la danse le moyen de son salut.



José Florez, jeune danseur colombien, vient de se produire très récemment, pour la première fois en France. Il a été rescapé de la mort et de la délinquance par la danse et souhaite vivement partager son expérience avec d'autres jeunes. Il présentera une création en duo.

Séances de cinéma de plein air

En cas de mauvais temps, la séance peut être reportée ou annulée. Se renseigner au 3992 le jour même.

Cette année, 5 séances de cinéma gratuites, en plein air auront lieu chaque vendredi du 2 août au 30 août à 22h autour d'une thématique commune : un été en musique. Elles se dérouleront sur l'esplanade Charles-de-Gaulle (RER A Nanterre Préfecture).

A votre service

VENDREDI 2 AÔUT (22H)

RADIOSTARS

de Romain Lévy.

avec Manu Payet, Clovis Cornillac, Douglas Attal
Un road-movie radiophonique, réjouissant et plein d'énergie, sacré meilleure comédie au Festival de l'Alpe-d'Huez. •



VENDREDI 9 AÔUT (22H)

MAMMA MIA !

de Phyllida Lloyd.

avec Meryl Streep, Amanda Seyfried, Pierce Brosnan

Une comédie musicale kitsch à souhait, gorgée de soleil et de bonne humeur, sur les

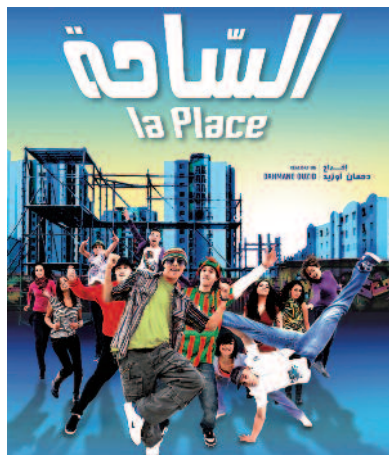


chansons mythiques du groupe ABBA. •

VENDREDI 16 AÔUT (22H)

LA PLACE

de Dahmane Ouzid.



Au milieu d'une cité populaire en Algérie, une place, sorte de terrain vague baigné de soleil, est le lieu de prédilection des jeunes gens du voisinage. Elle est le théâtre de concerts de musique, matches de foot, déambulations oisives, etc. Elle est surtout un lieu symbolique, celui où s'exprime une jeunesse qui s'interroge sur son identité et son avenir. •

VENDREDI 23 AÔUT (22H)

DIRTY DANCING

de Emile Ardolino.
avec Patrick Swayze and Jennifer Grey

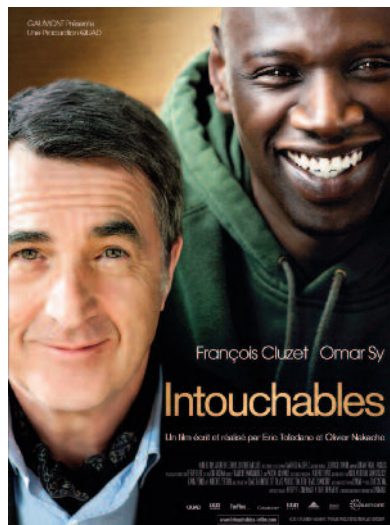
L'un des films musicaux cultes de l'histoire du cinéma.



VENDREDI 30 AÔUT (22H)

INTOUCHABLES

d'Eric Toledano et Olivier Nakache.
avec François Cluzet, Omar Sy, Anne Le Ny.



Le film de l'année 2011 de tous les records (20 millions de spectateurs, 9 Césars...), rencontre improbable entre Vivaldi et Earth Wind and Fire, le verbe et la vaine, les costumes et les bas de survêtement...

Apéros concerts de l'Agora

Depuis 2010, les concerts en terrasse à l'Agora Café se renouvellent dans la même ambiance « nomade », pour la plus grande joie du public. Ils auront lieu à partir de 19h, chaque jeudi, du 11 juillet au 1er août inclus.

Jeudi 11 juillet à 19h

Scoops (musiques irlandaises, jazz et compositions)

Scoops trouve son originalité dans un mélange des genres subtil et inattendu: morceaux traditionnels irlandais et compositions, en passant par le jazz ou les musiques populaires. Énergique et chaleureux, ce trio prend tout son sens sur scène, où il tisse une relation pleine d'enthousiasme avec le public.

Jeudi 18 juillet à 19h

Yellow Swing Trio (swing manouche)

Un retour vers le futur chez Django avec un violon et deux guitares, les 30 doigts du Yellow Swing Trio vous emmèneront loin dans la nostalgie d'un swing manouche revisité à leur sauce.

Jeudi 25 juillet à 19h

Latinandos (musique traditionnelle afro-colombienne)

Les musiques traditionnelles colombiennes

sont extrêmement diversifiées. Latinandos nous propose un répertoire de musique afro-colombienne, fruit du métissage des racines africaines, amérindiennes et espagnoles. Les vents des deux océans ont insufflé des rythmes sur lesquels il est difficile de ne pas céder à la tentation de danses festives et chaloupées.

Jeudi 1er août à 19h

Naelys Quintet (musiques du monde, jazz et improvisations)

Naelys nous invite à un moment d'écoute d'une musique relaxante et veloutée. Leur répertoire est à la lisière des musiques du monde et du jazz, une mixture qui prend bien, dans l'univers d'une imagination féconde et d'improvisations débridées.

Pôle animation

et propositions en direction des jeunes

Pôle animation, espace d'animation ouverte pour les 10/14 ans, du 8 juillet au 30 août, fermé le 16 août

Dispositif pour les 10-14 ans au Palais des Sports, nombreuses activités à la carte proposées par les services des sports, de la culture, de l'enfance, de la jeunesse, de la santé, de la vie citoyenne, de la tranquillité publique.

Réseau des médiathèques :

Horaires d'ouverture des médiathèques

• **Médiathèque Pierre-et-Marie-Curie** (section adulte et jeunesse) :

mardi, vendredi de 14h00 à 18h00, mercredi de 13h00 à 18h00 et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture du 22 juillet au 3 août inclus.

• **Médiathèque musicale :**

mercredi de 13h00 à 18h00, vendredi de 16h à 20h30 et samedi de 14h00 à 18h00. Fermeture du 6 au 17 août inclus.

• **Médiathèque Flora-Tristan :**

mercredi 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 18h00. Fermeture du 6 au 18 août inclus.

• **Médiathèque des Fontenelles :**

mercredi de 10h à 12h et de 15h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 13h00. Fermeture du 6 au 18 août inclus.

• **Médiathèque du Petit-Nanterre :**

mercredi de 10h à 12h et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 13h00. Fermeture du 6 au 18 août inclus.

• **Le Bibliobus** cessera ses dessertes sur la période estivale (dernier passage le samedi 6 juillet 2013). Reprise des tournées le 3 septembre 2013.

BARÈME MUTATION - ACTE 3 :

Dans le numéro d'octobre 2012, nous vous avons présenté un dossier complet sur les mutations qui sont un sujet qui touche environ 1400 locataires de l'office et leur famille.

Nous vous invitons, d'ailleurs, à conserver le document qui se trouvait en pages centrales. Nous vous rappelons les procédures pour faire une demande de mutation et nous présentons comment, dans une volonté d'encore plus de transparence, nous allons mettre en place un barème pour le traitement des dossiers de mutations internes à l'office.

En janvier 2013, vous avez été invités à renouveler votre demande de mutation pour permettre de saisir l'ensemble des éléments entrant dans le barème.

Ce gros travail est maintenant abouti. Nous en sommes maintenant à l'acte 3 de cette mise en place.

Vous avez reçu ou vous allez recevoir d'ici mi-juillet votre feuille personnalisée de barème où figure-

ra l'ensemble des éléments pris en compte pour son calcul et le nombre de points ainsi comptabilisés.

L'ensemble des barèmes ayant été calculé, nous avons pu procéder au classement de ceux-ci par typologie de logement demandée.

Les catégories A, B, C, D :

Pour chaque typologie de logement (F2, F3, F4 ; F5 et plus), les demandeurs ayant les barèmes les plus élevés sont classés en catégorie A.

Le nombre de demandeurs en catégorie A est déterminé par le nombre de logements attribués en 2012 pour cette typologie de logements.

Nombre de demandeurs en A :

F1 :	2
F2 :	26
F3 :	50
F4 :	25
F5 :	8

Le nombre de demandeurs en



catégorie B sera identique.

Les autres demandeurs pour cette typologie seront répartis en deux groupes égaux C et D, toujours dans l'ordre du barème.

Sous réserve que des logements se libèrent dans les secteurs demandés et à des loyers compatibles avec les revenus des demandeurs, les demandeurs classés en catégorie A devraient avoir une proposition dans l'année.

Rappel : le barème change à la date anniversaire de la demande de mutation au moment du renouvellement et/ou à chaque modification de situation (de la demande, de la composition familiale, d'un refus).

Vous recevrez un courrier à



chaque changement.

Où est ma place dans le classement du barème ?

Le tableau qui suit vous permet de vous positionner dans la liste.

Lecture du tableau mode d'emploi :

- Regarder dans la colonne de la typologie du logement que vous souhaitez (F2, F3, F4, F5 et +)
- Trouver dans quel intervalle est votre barème
- Si vous êtes en catégorie A, vous devriez être contacté en septembre/octobre pour faire un point personnalisé sur votre situation
- Si vous êtes en B, C ou D, il va falloir encore faire preuve de patience malgré toutes les difficultés auxquelles vous êtes confrontés.
- Si vous élargissez vos choix de quartiers pour améliorer votre barème lors du renouvellement de votre demande, attention à sa minoration en cas de refus de proposition, .



Logement demandé	T1	T2	T3	T4	T5 et +
Catégorie du barème					
Catégorie A	De 70 à 50	de 120 à 67	de 140 à 70	de 130 à 72	de 130 à 71
Catégorie B	De 49 à 36	de 66 à 46	de 69 à 51	de 71 à 62	de 70 à 56
Catégorie C	de 35 à 8	de 45 à 19	de 50 à 28	de 61 à 35	de 55 à 36
Catégorie D	de 7 à 2	de 18 à 2	de 27 à 4	de 34 à 2	de 35 à 5

Exemples

- 1/ Je demande un T 3, j'ai 71 de barème. Je suis en catégorie A
- 2/ Je demande un T 4, j'ai 71 de barème, je suis en catégorie B
- 3/ je demande un F 2, j'ai 47 de barème, je suis en catégorie B
- 4/ Je demande un F 3, j'ai 47 de barème, je suis en catégorie C

RAPPEL : QUEL QUE SOIT LE BARÈME, SI IL Y A UNE DETTE EN COURS, LA DEMANDE DE MUTATION EST SUSPENDUE.

UNE ASSOCIATION CITOYENNE

MÔME AILLAUD



« Cité-mag » a choisi de mettre « un coup de projecteur » sur une association de quartier du Parc-sud bien implantée et maintenant parmi les plus anciennes de Nanterre, puisqu'elle a débuté son activité en 1990. Son objet: aider les enfants à faire leurs devoirs, les aider, lorsque c'est nécessaire, à rattraper leurs retards scolaires.

Mais ce serait réducteur de limiter son effort à ce noble objectif. En effet, lorsqu'on donne la parole à son Président **Jean-Pierre BARDEAU** et à la secrétaire de l'association, **Claire BORDAIS**, on s'aperçoit vite que l'utili-

té « citoyenne » de cette dernière dépasse largement l'objectif initial. Il s'agit en fait d'apprendre aux enfants à vivre ensemble, accepter l'autre, respecter l'autre. Comme l'explique **Claire BORDAIS**, « **Môme Aillaud** » est convaincue que le « savoir-vivre ensemble » passe par des attitudes individuelles responsables. Il s'agit, ainsi que le formule souvent **Jean-Pierre BARDEAU** au cours de son propos, de permettre aux enfants, et quelquefois à leur(s) parent(s) de bâtir leur autonomie. Les responsables (bénévoles) de « **Môme Aillaud** », s'ils sont tous cultivés et souvent retraités de métiers très différents (**Jean-Pierre**

BARDEAU est un ancien technicien de FR3 et **Claire BORDAIS**, ex-directrice adjointe de la Fédération des Gîtes de France) ne sont pas issus de l'Éducation nationale. Entretien :

CM: Quelle est la raison de votre engagement à « **Môme Aillaud** » ?

Claire BORDAIS: Ayant constaté qu'un certain analphabétisme touchait une partie de la population de ce quartier, et considérant que les premières années sont essentielles pour la suite de la scolarité des enfants, j'ai souhaité rendre ma retraite utile et aider ceux qui avaient du mal en Français et en maths, à surmonter leurs difficultés. Il y a en effet beaucoup d'enfants issus de familles immigrées qui ont au départ un handicap linguistique, ces familles sont souvent aussi des familles nombreuses, ce qui ne facilite pas le travail individuel. Nous travaillons en petit comité, ce qui change tout et permet la concentration sur ce qu'on apprend. Nous effectuons un travail personnalisé qui favorise leur épanouissement, leur envie d'apprendre. C'est dans ce but aussi que nous organisons les sorties éducatives du mercredi, toujours accueillies avec enthousiasme par les enfants.

CM: Quelles sont les classes d'âge concernées ?



Claire BORDAIS : Cela va du CP au CM². Avec l'accès au Local Commun Résidentiel permis par l'Office, nous allons pouvoir recevoir des élèves de 6ème et augmenter notre capacité d'aide aux devoirs. Cet espace supplémentaire va permettre d'ajouter un peu plus de convivialité à nos activités : ainsi nous pourrons proposer, dans de meilleures conditions qu'auparavant, des goûters familiaux et festifs qui participent aussi à une vie collective harmonieuse.



CM : Combien d'élèves fréquentent vos séances de soutien ?

Claire BORDAIS : Vingt-sept en permanence sur trente et un inscrits.

CM : Vous menez également une action éducative spécialisée en direction des adultes, des parents des enfants que vous accueillez.

Jean-Pierre BARDEAU : nous avons en effet constaté que de nombreux enfants qui étaient en échec scolaire étaient issus de familles qui négli-



geaient l'école et parmi elles, des parents qui ne maîtrisaient pas le Français. Nous avons donc décidé de mettre en place des cours d'alphabétisation qui se sont avérés efficaces pour mettre les parents dans le coup et renforcer la motivation des enfants. Ces enseignements sont donc complémentaires. Chaque année, nous accueillons une trentaine d'adultes. La nouvelle orientation que nous avons prise de travailler avec des collégiens (grâce au nouveau local) rencontre déjà un réel intérêt, bien que nous n'ayons pas encore vraiment communiqué sur ce projet. Nous sommes contents de constater que l'action de « **Môme Aillaud** » a fait, comme on dit « tache d'huile » dans le quartier, mais nous

ne sommes pas seuls : il y avait un soutien scolaire (celui de **Mme BUTEL** aux Champs aux Melles) lorsque nous avons commencé en 1990, il y en a six aujourd'hui dans le quartier.



Les Offices en Assemblée Générale « Un plan d'urgence pour le logement social »

Les 29 et 30 mai derniers s'est tenue l'Assemblée Générale des Offices Publics de l'Habitat à la Rochelle. Notre Office y était présent. Comme pour chacune des assemblées, réunions et congrès des structures du Mouvement HLM, on ressent toujours des sentiments mêlés lorsqu'elle s'achève :

On y a entendu à la fois des intentions généreuses, des objectifs ambitieux et de belles paroles, et en même temps on constate un manque confirmé de moyens à la hauteur du problème posé par la grave crise du logement qui continue à sévir dans notre pays et notamment dans des régions comme l'Île-de-France. Ainsi, dans la résolution adoptée à l'issue de l'Assemblée, la vocation généraliste du logement social est réaffirmée, rappelant l'engagement du Président

de la République de doubler l'aide à la pierre comme élément essentiel du financement du logement social. Ce qui est positif et de nature à encourager tous ceux qui se mobilisent contre les politiques d'austérité y compris dans le secteur du logement et pour la relance de la construction sociale par un financement public de haut niveau. Mais dans le même mouvement, l'Assemblée générale entérine le principe de la mutualisation des fonds propres des organismes

l'Assemblée générale par la Ministre du Logement, Cécile DUFLOT, on trouve notamment la réforme des attributions qui, telle qu'elle est envisagée risque de mettre en cause les efforts de mixité développés dans les communes. Une option incluse dans ce projet envisage même l'institution d'une gouvernance des attributions sous l'égide d'établissements publics de coopération intercommunales dotés d'une compétence



HLM et le désengagement financier de l'Etat par un recours accru à une contribution d'Action Logement (nouveau nom du 1%) pour le financement du logement.

Autre sujet d'inquiétude : parmi les grandes options du projet de loi présenté à

habitat obligatoire, comportant un volet attribution, intégré au programme local de l'habitat dessaisissant les communes de leurs compétences.

A suivre...

C7 Avignon

Une amicale de locataires active



Très impliquée dans la vie du quartier, l'amicale des locataires du 7 allée des demoiselles d'Avignon n'est pas une association qui « reste les deux pieds dans le même sabot ». Elle est, bien entendu soucieuse de la défense du cadre de vie des locataires à l'intérieur de la tour, mais aussi à l'extérieur, où elle est partie prenante de toutes les initiatives destinées à améliorer la vie en collectivité.

Sur le plan de l'amélioration de l'immeuble, l'amicale voit enfin se réaliser une demande ancienne des locataires qu'elle a relayée avec beaucoup de constance et de conviction ces dernières années : l'amélioration de l'installation électrique des appartements avec le changement du compteur, le remplacement des prises, etc...



AVANT



APRÈS

Parallèlement, elle a lancé une pétition auprès de la poste pour protester contre la dégradation de la distribution du courrier. Nous en publions le texte ci-dessous :

« Nous, locataires des tours Aillaud à Nanterre, nous joignons à l'ensemble des usagers de la Poste dans les lieux urbains à forte densité de population pour dénoncer :

- Une distribution du courrier défectueuse depuis des années, allant en s'aggravant.
- Une perte des lettres et des colis.
- Une information défectueuse pour les réceptions des colis et des lettres recommandées.

Nous demandons :

- Un nombre de facteurs suffisant pour la distribution dans les grands ensembles urbains dans un temps de tournée compatible avec leur secteur.
- Une formation adaptée des facteurs et des conditions de travail permettant la pérennisation et la stabilisation des personnes en poste. Actuellement la succession perpétuelle des facteurs non formés, qui n'ont pas le temps de se familiariser avec leur immense secteur est contraire à un service de distribution de qualité.

« ECHANGE DE SAVOIRS »

C'est la traduction française de « Dibri-Dani » en langue Kassem (ou Kasséna), une des deux langues principales de la région de Tiébélé au Burkina Faso (ancienne Haute-Volta), l'autre étant le Nankana. C'est aussi le nom d'une association très active de la ville, basée au 151 de l'avenue Pablo Picasso dans le quartier du Parc-sud. Un mot revient sans cesse dans la conversation que nous avons eue avec sa dynamique Présidente, Anne-Catherine SULMON : Solidarité. Un mot qui est presque synonyme de Nanterre dont toute l'histoire est jalonnée de témoignages de l'attachement à cette valeur.

Car il s'agit bien de solidarité avec un village africain, Tiébélé situé dans le sud du Burkina -Faso et dans un domaine où on n'attend pas forcément les associations : celui de la culture.

Précisons qu'Anne-Catherine est Professeur des écoles et que pour elle, la transmission des savoirs c'est déjà une seconde nature...

D'abord comme touriste puis comme africaine d'adoption, elle est tombée sous le charme de ce village où elle se sent pleinement à l'aise et en phase avec la population locale qui est accueillante et ouverte aux autres.

Dibri-Dani est une association créée le 26 juin 2002 avec l'objectif de créer en partenariat avec l'Association locale de Développement de TIEBELE une bibliothèque ouverte à toutes les générations, et accessible à tous moments à toutes et tous.



Attention ! Il ne s'agit pas d'une « solidarité assistance » insiste Anne-Catherine mais d'une « solidarité coopération » avec celles et ceux qui, sur place, ont le même virus, celui du partage des connaissances par la lecture. Après avoir surmonté bien des obstacles, de toute nature, l'association Dibri-Dani a vu enfin naître le projet de



bibliothèque rurale en février 2008. C'est l'occasion pour la Présidente de l'association d'évoquer avec émotion le soutien apporté par Patrick POCHET* pour aider l'association à obtenir une subvention de la Région et de la municipalité de Nanterre.

Grâce aux efforts soutenus et acharnés des membres de Dibri-Dani (vingt-cinq en moyenne) cette bibliothèque associative est riche de milliers d'ouvrages répartis en plusieurs secteurs : Jeunesse, documentaire, adultes, une ludothèque et un ordinateur. Les projets à venir : la mise en place d'un cyber, d'une biblio-Charrette (tirée par un âne) qui faciliterait la mise à disposition des livres dans les campagnes éloignées du village et d'une radio associative dont l'activité générerait les moyens financiers permettant de créer des emplois et de verser des salaires.

« A Tiébélé, comme dans tout le pays, la demande de livres est très forte. Les classes sont surpeuplées et les manuels inexistantes. Dans ces conditions, l'enseignement est très dif-





ficile. Après sa scolarité, la population n'a plus accès à la lecture, elle tombe très vite dans l'illettrisme. »
Anne-Catherine définit l'action de l'association comme « un maillon d'une chaîne » et surtout pas comme « une mission civilisatrice »

D'ailleurs, insiste-t-elle, la bibliothèque est gérée par des autochtones et la bibliothécaire a reçu une formation de base, locale. C'est l'association pour le développement de Tiébélé (ADT) qui gère le fonctionnement de la bibliothèque. Il s'agit d'un vrai partenariat, l'association « française » n'a jamais émis une orientation en matière de lecture et s'est toujours attachée à répondre aux demandes formulées par les acteurs locaux de l'association africaine.

Pour éviter les coûts du transport, l'association a décidé de ne plus acheminer les livres mais de se fournir au Burkina Faso. C'est pour cette raison que l'association a rencontré le Directeur des éditions l'Harmattan à Paris qui lui a conseillé de prendre contact avec son homologue à Ouagadougou. Elle va pouvoir ainsi poursuivre son travail « d'alimentation » en ouvrages divers et de littératures africaines en se fournissant chez les éditeurs africains sur place.

D'autres participations prestigieuses comme celle de la Fondation DAPPER qui a offert des livres d'Art et le musée du Quai Branly attestent de l'intérêt grandissant suscité par l'activité de Dibri-Dani.

Anne-Catherine SULMON parle de son aventure avec une telle chaleur et une telle capacité communicative qu'on est tout près à s'engager avec Dibri-Dani pour promouvoir encore et toujours la lecture qui reste encore le plus beau moyen de rêver, d'imaginer et de (se) comprendre.

***Patrick POCHE** était Chargé de mission auprès de la Municipalité de Nanterre dans le secteur des relations internationales. Il est mort accidentellement le 8 mai 2009 au cours d'une mission dans les camps de réfugiés sahraouis dans le désert marocain.



DES MOMENTS DE
CONVIVIALITÉ...

LA FÊTE DES VOISINS, ÉDITION 2013

LE PUZZLE...





BRÈVES

RÉFÉRENCE "LOCATAIRE"

LORSQUE VOUS AVEZ UNE DÉMARCHE À FAIRE AUPRÈS D'UN SERVICE DE L'OFFICE (PAR TÉLÉPHONE, PAR COURRIER, SUR PLACE), N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR DE VOTRE RÉFÉRENCE "LOCATAIRE" AFIN DE FACILITER LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE. ELLE EST SITUÉE EN HAUT À GAUCHE DE VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE ET DE VOTRE QUITTANCE

INFO SUR L'INFO

COMME CHAQUE ANNÉE, IL N'Y AURA PAS DE BULLETIN MENSUEL EN JUILLET ET EN AOÛT. VOUS RETROUVEREZ L'INFO DE L'OFFICE DANS LE BULLETIN MENSUEL QUI SERA AGRAFÉ AVEC VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE DE SEPTEMBRE. L'ÉQUIPE DU SERVICE INFO/COM SOUHAITE UN BON ÉTÉ À TOUS.

OUVERTURE DE L'OFFICE

COMME CHAQUE ANNÉE ÉGALEMENT EN JUILLET ET EN AOÛT, IL N'Y AURA PAS DE JOURNÉE CONTINUE. DONC L'OFFICE, LE JEUDI, NE SERA PLUS OUVERT AU PUBLIC ENTRE 12H00 & 13H15, ET SERA FERMÉ APRÈS 17H30 .



DEUXIÈME ÉDITION DE LA COURSE À LA RAMASS'

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - UNIVERSITÉ - OPÉRATION PROPRETÉ

Les enfants des centres de loisirs, encadrés par leurs animateurs, ont été guidés tout au long de la matinée du mercredi 24 avril par les cantonniers de la ville et de la régie de quartier. Ils n'ont pas chômé et ont mis toute leur bonne volonté pour ramasser tout ce qui normalement doit terminer dans une poubelle...

Des ateliers animés par l'association les Petits Débrouillards et les animateurs du tri du service déchets de la CAMV se sont déroulés tout au long de l'après-midi. Les enfants, très studieux par cette journée très ensoleillée, ont pu tester leurs connaissances aussi bien en matière d'environnement qu'en mathématiques où additions, soustractions, divisions ont parfois été nécessaires pour calculer les déchets produits par chaque nanterrien.

Les participants ont été récompensés par des places de cinémas, des tickets de piscine ou bien encore des places de théâtre.

CAMPAGNE DE PROPRETÉ

Au moment où nous bouclons Cité-Mag, va avoir lieu la campagne de sensibilisation co-organisée par la mission de quartier et la GUP sur le quartier Université. Elle consiste dans un premier temps à une campagne d'affichage dans les halls d'entrées des bailleurs que sont ICF La Sablière, France Habitation, l'Office municipal et quelques copropriétés, tous confrontés au fléau des jets d'ordures, mais aussi de nourriture, censée nourrir les animaux errants tels que les chats. Evidemment, cela fait le bonheur des pigeons, corneilles et bien sûr des rongeurs dont les dératisations successives n'arrivent plus à limiter durablement la présence. Il est urgent que chacun et chacune prenne conscience que ces pratiques sont néfastes à l'environnement et à la santé de tous.

Les bailleurs, un collectif d'habitants ont été étroitement associés à la réflexion sur ce thème.

A suivre...

VOIR L'AFFICHE PAGE 2

PARTEZ TRANQUILLE...

L'euphorie du départ pour les vacances d'été ne doit pas vous faire oublier de prendre quelques précautions.

Même si vous ne partez pas pour une longue période, quelques réflexes simples pour partir l'esprit libre et être assurée de ne pas avoir de mauvaises surprises en rentrant...

Laissez un trousseau de clés ou au moins un numéro de téléphone à votre

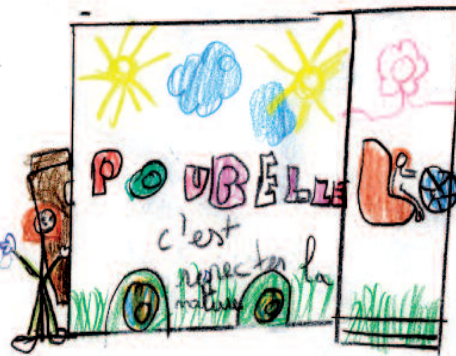
gardien ou à un voisin. Cela peut être très utile si une intervention d'urgence survient.

Fermez les robinets de gaz et d'eau. Si vous débranchez votre réfrigérateur, n'oubliez pas de le vider.

Ne laissez aucun appareil électrique "en veille".

Fermez bien vos fenêtres et vos volets ou alors accrochez correctement ces derniers. Fermez votre porte à double tour.

Quand cela est possible, faites relever régulièrement votre boîte aux lettres.



Ramassage des gros objets

- **Berthelot :** jeudi 25/07 - 29/08 & 26/09
- **Joliot-Curie & Amandiers :** vendredi 13/07 - samedi 10/08 et 14/09
- **Heudebert & Sainte Geneviève :** vendredi 05/07 et 02/08 & 6/09
- **Square, Cinémas, G. Péri, Castel Marly & Jules Gautier** mercredi 03/07 - 07/08 & 04/09
- **Zilina, Paul Morin & Guignons :** mardi 02/07 - 06/08 & 03/09
- **André Doucet, Grands Buissons, Moulin Noir :** jeudi 04/07 - 01/08 & 5/09
- **Greuze, Colombe & Étang :** mardi 16/07 - 20/08 & 17/09
- **Champ aux Melles, Carriers, Champs Pierreux, Fontaines & Abbé Hazard :** vend. 19/07 - 23/08 et 20/09
- **Petit Nanterre :** mardi 09/07 - 13/08 et 10/09
- **Provinces Françaises & Jeanne d'Arc :** mercredi 10/07 - 14/08 & 11/09
- **Damades, Source & Sabatier :** samedi 20/07 - 17/08 & 21/09
- **Félix Faure & 4 Chemins** vendredi 13/07 - samedi 10/08 et 14/09
- **Mont Valérien & Paul Vaillant-Couturier :** samedi 27/07 - 31/08 - 28/09
- **Lorilleux, Fontenelles & tours Aillaud :** mercredi 17/07 - 21/08 & 18/09
- **Parc Nord, Aragon & Opéra :** mardi 16/07 - 20/08 & 17/09

Conseil local de Nanterre
 66 rue des amandiers, 92000 NANTERRE
 Tél. 01 47 21 60 99 - Fax. 01 47 21 26 81
 Mail. cnl-nanterre@orange.fr
 permanence sans rendez-vous
 1er et 3ème mardi de chaque mois de 18h à 19h30



TRIBUNE DES ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES LOCATAIRES

ENCORE UNE HAUSSE DE L'ÉLECTRICITÉ INADMISSIBLE POUR LA CNL

La Commission de régulation de l'énergie (CRE), dans son dernier rapport, recommande une hausse de la facture moyenne d'électricité des ménages.

Une nouvelle augmentation serait catastrophique pour l'ensemble des consommateurs et, plus particulièrement, les personnes en situation de précarité énergétique.

Selon les calculs effectués par la CRE, le tarif bleu d'EDF, destiné aux particuliers, devrait augmenter de 6,8% à 9,6% cet été, puis d'environ 3,2% en 2014 et en 2015.

Il faudrait en plus y rajouter un rattrapage de 7,6% afin de couvrir les coûts de l'entreprise.

Même si le gouvernement s'offusque, il a admis qu'une hausse aurait bien lieu en juillet. Une telle annonce est inacceptable face aux augmentations des prix.

Il est du devoir du gouvernement de préserver le pouvoir d'achat des familles, et non pas de les enfoncer un peu plus dans la précarité.

La CNL tient également à rappeler qu'au 1er janvier 2014, la TVA passera de 19,6% à 20% pour le taux normal, et de 7 à 10% pour le taux intermédiaire.

C'est pourquoi, la CNL demande :

- **L'arrêt de toutes les saisies, expulsions, coupures d'eau, de gaz et d'électricité.**
- **Un véritable service public de l'énergie.**
- **Le gel des loyers dans tous les secteurs locatifs.**
- **La revalorisation de 25 % des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul de la totalité du coût des charges locatives.**
- **La construction de 250 000 logements véritablement sociaux par an.**
- **La abrogation de la loi Boutin.**

Pierre BERNIÈRE & Daniel ROUSSEAU

Suite aux différentes réunions de concertation, à l'initiative de Cécile Duflot ministre du logement faites dans le cadre de la réforme des attributions, la CGL a soulevé plusieurs idées qui figurent dans une déclaration nationale qui commence ainsi :

« Les attributions de logements sociaux concentrent aujourd'hui un faisceau de critiques dans lequel on retrouve l'idée de leur opacité, du favoritisme et du clientélisme, à laquelle s'ajoute celle du non respect de la législation dans certaines situations (ex : le refus d'inscrire des demandeurs sous prétexte qu'ils n'habitent pas dans la commune, la perte de la qualité de demandeur et de l'ancienneté de la demande si le demandeur laisse passer la date de renouvellement, etc...)

Les critiques les plus nombreuses concernent d'ailleurs la phase d'instruction du dossier du demandeur qui débute par le dépôt et se termine par son arrivée en commission d'attribution. Cette phase appelée de « pré CAL » est plus souvent opaque et les représentants des locataires à la commission d'attribution ne disposent d'aucune information sur l'instruction et ils ne sont pas non plus informés sur les raisons du traitement plus ou moins rapide de certains dossiers.

Pour la CGL, l'amélioration de la procédure d'attribution des logements sociaux passe essentiellement par l'amélioration de la transparence de celle-ci. Nous sommes effectivement convaincus qu'aucun texte, aucun décret, aucune loi aussi bien rédigés soient-ils ne produiront automatiquement des comportements vertueux. Par contre, la transparence, qui permet à tous d'accéder aux informations sur le cheminement d'une demande ou le choix d'un candidat, peut entraîner des modifications de comportement chez les acteurs par le simple fait de savoir qu'ils pourraient devoir expliquer les raisons d'un choix. Cela suppose donc que le demandeur soit informé régulièrement de l'évolution de sa demande et que la procédure d'attribution devienne totalement transparente. Il nous semble d'autre part indispensable que les membres de la commission d'attribution puissent également disposer de ces informations. »

La ville de Nanterre et l'OPHLM travaillent en concertation avec les organisations représentatives des locataires pour une meilleure lisibilité de la politique des attributions. Un barème à points pour les mutations a été voté par le conseil d'administration cette année et un nouveau règlement de la commission d'attributions va être adopté. Les élus CGL saluent ces efforts qui vont dans le bon sens. La CGL travaille pour que les représentants des locataires puissent intervenir, en tant qu'acteurs, dans toutes les phases du processus d'attributions.

Ferrazhugo.c@gmail.com
 06 15 73 67 60
 OMHLM - À l'attention d'Hugo FERRAZ
 93 avenue Joliot-Curie
 92000 NANTERRE



Venez au stand de l'association de locataires CLES à la Fête des associations à Nanterre le 21 septembre. Ca sera un moyen d'expression pour les dix mille familles qui vivent aux HLM de l'Office municipal. Vous y serez les biens venus !

Le Conseil d'administration de l'Office a quatre administrateurs élus par les locataires, dont un CLES. C'est heureux car les affaires de gestion et d'intérêt général nous paraissent en général quelque peu opaques. Par une division du travail dans l'exercice démocratique du pouvoir, on laisse donc parler et agir ses représentants, sorte de locataires actifs.

Il y a des raisons spécifiques à l'action d'une association de locataires.

En effet d'une part, une fonction au service du public s'améliore quand elle est soumise au contrôle direct et continu de ses utilisateurs. D'autre part, il existera toujours des situations particulières qui ne peuvent pas être traitées que par le seul règlement.

En elle-même, une association locale de locataires a son intérêt :

Donner sans demander aucune justification un avis ou une information.

Participer avec l'amicale locale à la défense de l'environnement

- intrus qui dort sur le palier, dealers, les mini-motos pétardant dans la cité, etc.

- amélioration des aménagements.

Contribuer au bonheur de vivre ensemble, celui qui se manifeste à l'occasion d'une fête dans les quartiers, nouveaux villages, ou en septembre lors de la fête des associations.

Amina JOURDAIN,
 représentante CLES
 élue des locataires.
amina.jourdain@sfr.fr

Environ 25 locataires avaient répondu à l'invitation de Marie-Claude GAREL à la réunion du 6 juin dernier qui s'est tenue à la Traverse. En ouvrant la réunion elle a précisé que l'enveloppe budgétaire était arrêtée et qu'aucune dépense supplémentaire n'était envisageable. La transformation du quartier est attendue et souhaitée par les habitants. Malgré plusieurs réunions de concertation et d'information des élus et de l'Office, certains locataires avaient encore besoin de renseignements et d'être rassurés sur le contenu des travaux et la qualité de leur réalisation.

La réhabilitation des parties communes et particulièrement celle des logements a suscité des interrogations puisqu'en "site habité".



Dominique DRUENNE, architecte de la première réhabilitation a donné quelques éléments de réponse en particulier sur les nouvelles techniques de fabrication des panneaux de façades.

L'amicale des locataires, représentée par

Hugo Ferraz a posé plusieurs questions qui ne pouvaient obtenir de réponses immédiates. La Présidente s'est engagée à les fournir dans les prochaines semaines. Vous pourrez les lire sur le site de l'Office www.omhlm-nanterre.fr, (icône ANRU sur la page d'accueil).



PLAN CANICULE :

se faire connaître pour être protégé

SOLIDARITÉ

Cette année encore, la ville se mobilise pour endiguer les risques liés aux fortes chaleurs de l'été. Dès le 1er juin, le plan canicule sera réactivé.

Mis en œuvre suite aux fortes chaleurs de l'été 2003 qui avaient coûté la vie à 15 000 personnes en France, le plan canicule permet aux pouvoirs publics d'assurer, du 1er juin au 31 août, une veille sanitaire en direction des citoyens les plus vulnérables, souvent des personnes âgées, isolées et/ou handicapées.

Les Nanterriens de plus de 60 ans ou en situation de handicap se sentant isolés et vivant à leur domicile sont invités à se faire connaître auprès du centre communal d'action sociale (CCAS) en renvoyant la fiche de renseignement téléchargeable sur le site de la ville. Dans l'hypothèse d'un pic de chaleur, les personnes inscrites sur le registre seront contactées par téléphone, leur état de santé sera vérifié et une aide sera apportée. Pendant cette période, Alina Ramamonjisoa, référente canicule du CCAS, sera joignable par téléphone au 06 20 10 51 69.

Christelle Garrancher (Nanterre Info)